



**INSPIR'
ACTION**

LE VOLET SANTÉ
DU PRE

- CAISSE DES
ÉCOLES DE
PETIT-QUEVILLY

Le volet santé du Programme de réussite éducative (PRE)

Caisse des écoles de Petit-Quevilly

[Seine-Maritime, Normandie]

contexte de l'action

Dans le cadre du contrat de ville, le Programme de réussite éducative (PRE) de Petit-Quevilly a pour vocation de proposer un accompagnement global à des enfants identifiés en fragilité sur les plans scolaire, social, culturel, éducatif et de la santé.

Dans le cadre des actions proposées, un volet santé permet de faciliter l'accès aux soins et de sensibiliser les familles à des problématiques de santé impactantes sur la scolarité et le bien-être des enfants.

fiche-identité de l'action

Porteur du projet : Caisse des écoles de Petit-Quevilly (structure porteuse du Programme de réussite éducative-PRE)

Statut du projet : en cours de mise en œuvre

Échelle : commune (la ville a choisi de ne pas limiter le PRE à son quartier prioritaire)

Thématiques traitées : compétences psychosociales, santé mentale, troubles de l'apprentissage

Publics visés : enfant, parent

Partenaires opérationnels : Éducation nationale

Partenaires financiers : CGET, Métropole Rouen Normandie

Gouvernance : cadre du PRE



INSPIR' ACTION

LE VOLET SANTÉ
DU PRE
- CAISSE DES
ÉCOLES DE
PETIT-QUEVILLY

objectifs de l'action

- > Permettre des prises en charge spécifiques plus rapides.
- > Accompagner les familles dans les mises en place des suivis.
- > Proposer des actions de prévention pour améliorer le bien-être et la disponibilité des enfants pour les apprentissages.

description de l'action

Les prises en charge en orthophonie

Une orthophoniste intervient dans toutes les écoles de la ville pour faire des dépistages des troubles du langage oral et/ou écrit auprès des élèves de moyenne section et de CE1. A la suite de ces bilans, lorsque cela est nécessaire, des préconisations de prise en charge sont formulées auprès des parents des enfants concernés.

L'orthophoniste réalise une quarantaine de suivis individualisés par an auprès d'enfants majoritairement issus du quartier prioritaire.

Dans la continuité de ce travail de dépistage et de rééducation et afin de développer la prévention des retards de parole langage, des ateliers de stimulation langagière ont été mis en place dans les écoles maternelles du quartier prioritaire en moyenne section et grande section (2 groupe de 4 enfants par niveau et par école). Ces ateliers se déroulent tout de suite après la classe pendant une heure ; ils sont animés par des agents recrutés et formés par le PRE.

Les suivis en psychologie

Un psychologue propose un soutien psychologique aux enfants de 3 à 16 ans. L'objectif est de proposer un espace d'écoute et de parole à des enfants rencontrant des difficultés passagères (deuil, séparation, harcèlement, inhibition, etc.). Un travail d'orientation vers le droit commun peut être également engagé lorsque la situation rencontrée demande une prise en charge sur le long terme (thérapie).

Les suivis en thérapie familiale

Un thérapeute familial propose un accompagnement à la fonction parentale pour les parents rencontrant des difficultés éducatives.

Ces prises en charge peuvent se compléter.

Temps d'échanges et d'information et autres ateliers

Par ailleurs, des temps d'échange et d'information sont proposés aux parents dans les écoles sur les thématiques du sommeil, de la



INSPIR' ACTION

LE VOLET SANTÉ
DU PRE
- CAISSE DES
ÉCOLES DE
PETIT-QUEVILLY

surexposition des écrans et de toute autre thématique identifiée par la communauté scolaire comme étant problématique.

Des ateliers sur le sommeil sont directement proposés aux enfants de grande section des écoles maternelle des quartiers prioritaires.

Cette année, un atelier du Jeu des 3 figures (initié par Serge Tisseron) est mis en place dans une école maternelle du quartier prioritaire auprès des élèves de grande section. L'un des objectifs est de développer l'empathie en vue d'améliorer le climat scolaire. L'atelier se déroule toute l'année à raison d'une séance par semaine.

résultats de l'action

- > Pour l'orthophonie : le suivi de cohorte indique que 70 % des enfants testés en CE1 n'ont pas besoin de suivi en orthophonie.
- > Pour les suivis individualisés en orthophonie, psychologie et thérapie familiale : le délai d'attente pour une prise en charge est inférieur à 1 mois ; l'accès à ces soins est facilité en terme d'attente, de mobilité (les prises en charge ont lieu à Petit-Quevilly) et de coût (gratuité).
- > Pour les ateliers langage : les retards parole/langage sont réduits de 50 %.
- > Pour les séances d'information et d'échange avec les parents : consolidation du rapport école-famille et renforcement des compétences parentales.

perspectives

- > Toutes ces actions seront maintenues dans le cadre du PRE.
- > Les actions de sensibilisation à l'attention des parents sont en cours de déploiement avec une nouvelle mobilisation des écoles pour accompagner les projets.
- > Deux enseignants seront formés à l'animation du « Jeu des 3 figures » afin de consolider et déployer l'action sur le territoire.

conseils pour reproduire ce projet

- > Un partenariat structuré avec l'Éducation nationale est indispensable.



INSPIR' ACTION

LE VOLET SANTÉ
DU PRE
- CAISSE DES
ÉCOLES DE
PETIT-QUEVILLY

repères sur le territoire

Territoire : la commune de Petit-Quevilly (22 000 habitants) compte un quartier défini comme prioritaire par la politique de la ville de 3 000 habitants.

Contrat de ville : [contrat de ville 2015-2020 de la métropole Rouen Normandie](#) (l'action présentée ici s'inscrit dans le contrat de ville)

Démarche territoriale de santé : la ville n'a pas structuré une politique de prévention et promotion de la santé dans le cadre d'une démarche territoriale.

contact référent

Diane Liorel

Coordonnatrice PRE en écoles primaires

Caisse des écoles de Petit Quevilly

diane.liorel@petit-quevilly.fr

02 35 63 75 17

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « École, promotion de la santé et territoires ».

À télécharger ici → <http://www.fabrique-territoires-sante.org>

Complété le 2.04.2019